



# La Feuille de Chou

## Edito

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Terre Solidaire est l'association que vous avez décidé de suivre, d'accompagner. Il existe, sans aucun doute, de multiples raisons dans votre choix : manger des légumes bio, aider des personnes à s'insérer, soutenir une association locale...

Il y a, bien évidemment, des tas d'autres bonnes raisons pour venir rejoindre Terre Solidaire.

Le rôle d'un Atelier Chantier d'Insertion est de permettre à une soixantaine de personnes de retrouver une activité professionnelle. Sur une année, c'est autant d'espoir qui redonne du souffle dans la vie de chacun des salariés.

Et, notre rôle ne s'arrête pas là.

Le Journal Le Monde a fait une enquête sur le coût des détenus en France. Une personne incarcérée coûte en moyenne 32 000 € par an.

Lors d'une discussion avec l'équipe de permanents de Terre Solidaire, nous nous sommes penchés sur la situation de personnes que nous recevons, à qui nous redonnons du travail, une place dans la société, un rôle, de la confiance. Terre Solidaire peut être une bonne alternative à l'incarcération pour certains. Le partenariat avec la justice ne représente qu'un faible taux de notre activité.

L'Etat aide les structures comme Terre Solidaire en remboursant une partie des salaires. La somme n'a aucune mesure avec les dépenses liées à l'emprisonnement (196,14 € par jour pour une peine en maison centrale - lourdes peines -, 96,01 € par jour pour une peine en centre pénitencier - diverses peines -, 98,08 € par jour pour une peine en centre de détention - courtes peines -, 85,44 € par jour en maison d'arrêt - en attente de procès -, et 496 € pour les établissements pour les mineurs - taux d'encadrement plus élevé donc coût plus élevé -).

Même les peines alternatives représentent des sommes élevées, 10,43 € par jour pour un bracelet électronique, 31,32 € par jour pour un placement extérieur, 59,19 € par jour pour la semi-liberté.

Entrer à Terre Solidaire peut donc être salvateur. Un coût moindre pour l'Etat, du travail retrouvé, une estime de soi renforcée, les structures de l'insertion pour l'Activité Economique ont une réelle utilité.

Nous nous retrouverons dans une quinzaine et, dans cette attente, je vous souhaite à tous une belle et excellente semaine.

Véronique, Coordinatrice



La mâche, les épinards, la salade... profitent de la douceur sous les serres et seront dans vos paniers dans quelques semaines

## Votre panier

Pour une part

- 2 kg Pommes de terre
- 1 kg Oignons
- 1 kg Pains de sucre
- 1 kg Choux fleurs
- 1 kg Choux frisés
- 300g Mâches

## La Recette de la semaine

### Tourte de pommes de terre auvergnate

**Préparation :** 30 mn - **Cuisson :** 1 h

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 2 pâtes feuilletées
- 6 gousses d'ail, 2 oignons
- 1 kg de pommes de terre
- persil frais, 1 jaune d'oeuf
- 40 cl crème fraîche épaisse
- 20 cl de crème liquide, sel, poivre

Préparation :

Etaler un de rouleau de pâte feuilletée dans un moule, piquer la pâte et la retourner (pour évacuer la vapeur). Couper les pommes de terre en lamelle (si vous êtes pressés pour la cuisson de la tourte, les faire cuire à l'eau avant sans les éplucher). Ne pas rincer les pommes de terre une fois épluchées, l'amidon aidera la consistance. Etaler sur la pâte : une couche de pomme de terre, de l'ail coupé en dés, de l'oignon en lamelles, de la crème fraîche, du persil ciselé, du sel, du poivre. Renouveler les couches. Mouiller la bordure de la pâte avec un peu d'eau. Mettre la deuxième pâte feuilletée en collant les bords et en les retournant vers le haut de façon à ce que cela soit hermétique. Dorer au jaune d'oeuf, et faire des cheminées dans la pâte dont une plus grosse centrale. Enfourner à 150°C (thermostat 5) pour 1 h. De temps en temps, je mets de la crème liquide au cours de cuisson par les cheminées mais ce n'est pas obligatoire. J'en mets aussi juste avant de servir, toujours par les cheminées. Servir chaud (pas trop) ou tiède. Plus c'est réchauffé, meilleur c'est !!!



**Rappel :**

**Prochaine livraison le 14 mars 2014**

**Bonnes vacances aux enfants et à ceux qui en prennent !**



## Coin de la Chargée d'Insertion

Pas de nouvelle embauche à Terre Solidaire pour cette dernière quinzaine. En revanche, Rémy, hébergé au CHRS de Carmintran et en contrat CUI de 1 an à Terre Solidaire, depuis juin 2013, part vers de nouveaux horizons professionnels. En effet, suite à une période d'immersion en espaces verts, en novembre dernier, Rémy souhaitait entreprendre une formation dans ce domaine professionnel. Il a ainsi été retenu pour une formation de 1 mois 1/2 au CFPPA de la Motte Servolex dans l'objectif d'intégrer un CAPA en espaces verts en septembre 2014. Nous lui souhaitons une bonne continuation et de la réussite dans ses projets.

Par ailleurs, cette semaine a eu lieu le deuxième module de formation sur les techniques professionnelles en maraîchage animé par Charlotte, formatrice au CFPPA de la Motte Servolex. Ce deuxième module, suivi avec attention et intérêt par les 11 jardiniers, portait sur les différentes opérations culturales en maraîchage. Ont donc été abordés le semis, le repiquage, la plantation, l'éclaircissage, la taille, le tuteurage et enfin l'entretien des lieux et des abords de culture. L'objectif théorique de ce module est de connaître et comprendre les différentes tâches à réaliser ainsi que de repérer les outils nécessaires à chaque étape.

Floriane, chargée d'insertion

### Rappel

Terre Solidaire a besoin de terre pour continuer à cultiver les légumes. Nous comptons sur votre aide pour trouver des contacts.

[secretariat@terre-solidaire.fr](mailto:secretariat@terre-solidaire.fr) - 04.79.84.41.23

"Info : Nous n'avons plus d'internet depuis lundi"

Bonjour à toutes et à tous,

Une fois n'est pas coutume Cocagne s'affiche le 5 mars au cinéma à travers un long métrage : « Se Battre » ! C'est un film documentaire qui donne la parole à celles et ceux qui luttent pour survivre et qui rend aussi hommage au travail des associations qui les accompagnent, tel que les Jardins de Cocagne à travers l'exemple des Jardins de Lucie à Communay (69).

Le Réseau Cocagne vous invite à aller voir ce film et à en faire la promotion partout autour de vous, auprès de vos équipes, de vos adhérents, de vos partenaires...

**Jean-Pierre Duret (natif de Montmélian) et Andréa Santana, réalisateurs :**

*« Ce n'est pas un film sur la précarité ou la pauvreté. C'est un film fait avec des êtres qui traversent cette précarité dans la banalité du quotidien, du chômage, de la survie ou du travail mal payé. Ils sont le paysage à découvrir avec leur vitalité, leur détermination à vivre, leur culture de résistance. En effet, ce n'est pas parce qu'on est pauvre, qu'on est dénué de parole, de rêves, de sentiments, ou qu'on n'est pas dépositaire de mémoire et d'envie de transmettre à ses enfants l'idée d'un monde meilleur. (...) Nous voulions aussi rendre hommage au travail des bénévoles des associations d'entraide, une véritable armée de l'ombre, qui aux côtés des plus démunis essaye de ne pas les laisser seuls. »*

**Bande annonce :** <http://sebattre.com/bande-annonce>

**Dossier de presse, affiche et photos :** <http://www.sebattre.com/revue-de-presse>

